Ref. COMM(25)00528 27/02/2025

Déclaration

Proposition de la Commission relative à des mesures de défense commerciale contre les importations d'engrais en provenance de Russie et de Biélorussie : Une stratégie à moyen terme est indispensable pour la sécurité alimentaire de l'UE, de même que des solutions urgentes pour atténuer les graves préjudices économiques subis par les agriculteurs.

Le Copa et la Cogeca ont exprimé de sérieuses inquiétudes quant à la récente proposition de la Commission européenne d'imposer des sanctions sur les importations d'engrais en provenance de Russie et de Biélorussie, avertissant que cette mesure pourrait entraîner un préjudice économique considérable pour l'agriculture de l'UE. La proposition actuelle met les agriculteurs européens et leurs coopératives au pied du mur, sans solution viable ou alternative, alors qu'aucune étude d'impact préalable n'a été menée pour évaluer ses effets sur la sécurité alimentaire et l'économie.

Lors de la réunion des Præsidia de la semaine dernière, le Copa et la Cogeca ont reconnu les défis géopolitiques et la nécessité de réduire les dépendances stratégiques de l'Europe, tout en présentant des mesures concrètes pour limiter le choc immédiat sur le marché européen des engrais et une stratégie de diversification à moyen terme. Il est essentiel que l’UE diversifie ses fournisseurs, renforce sa production intérieure, développe des alternatives plus respectueuses de l’environnement et reconnaisse le rôle de l’économie circulaire, y compris celui des solutions disponibles sur les exploitations telles que les effluents d’élevage et le digestat.

Dans leur prise de position, le Copa et la Cogeca demandent à la Commission de proposer immédiatement la suppression des droits d'importation sur les engrais provenant de pays tiers autres que la Russie et la Biélorussie, et de donner la priorité à l'utilisation des effluents d’élevage en accordant des dérogations à la limite fixée par la directive sur les nitrates pour les effluents et les pâturages transformés.

En outre, le Copa et la Cogeca demandent aux colégislateurs de reporter d'un an l'entrée en vigueur de la modification proposée des droits de douane sur les engrais originaires de Russie et de Biélorussie afin de permettre l'adaptation du marché, la limitation du champ d'application aux engrais azotés exclusivement, la prévention du cumul des mesures antidumping et des droits MACF, et des taux de contingents d'importation plus élevés basés sur les niveaux d'avant-guerre. Ils préconisent également de renforcer la surveillance des prix et de déclencher des mesures de sauvegarde fiables et automatiques lorsque les prix des engrais dépassent les niveaux de référence.

Les engrais sont essentiels pour les cultures et les pâturages et représentent un coût élevé pour les agriculteurs européens. Ce sujet est d'une importance vitale pour la sécurité alimentaire et la souveraineté. Une étude d'impact est également nécessaire de toute urgence, car l'UE ne peut pas se permettre de jouer à des jeux aussi dangereux avec son agriculture. Le Copa et la Cogeca demandent instamment à toutes les institutions de l'UE de traiter cette question en priorité, car la proposition actuelle de la Commission risque d'avoir des effets néfastes dès l'été 2025.

**-FIN-**

La version originale anglaise du présent communiqué de presse et les traductions en allemand, espagnol, italien, polonais et roumain sont disponibles sur le site du Copa-Cogeca.

À propos - Le Copa et la Cogeca sont la voix unie des agriculteurs et de leurs coopératives dans l’Union européenne. Ensemble, nous œuvrons pour une agriculture européenne durable, innovante et compétitive, qui puisse garantir la sécurité alimentaire aux 500 millions de citoyens européens. >>> Pour plus d’informations [www.copa-cogeca.eu](http://www.copa-cogeca.eu)

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

|  |  |
| --- | --- |
| Dominique Dejonckheere  Senior Policy Advisor  dominique.dejonckheere@copa-cogeca.eu | Jean-Baptiste Boucher  Directeur de la communication  +32 474 84 08 36  jean-baptiste.boucher@copa-cogeca.eu |

Liste de distribution pour les communiqués de presse

**Se désinscrire**

**S’abonner**